

AUDIOVISUEL

L'amendement sur la taxation des films pornographiques retiré

Lors de l'examen du projet de budget pour 2003, les députés ont finalement abandonné l'idée de doubler les taxes prélevées sur les producteurs et distributeurs de films pornographiques. Charles de Courson (UDF), auteur de l'amendement adopté la semaine dernière par la Commission des finances, a en effet accepté de le retirer, à la demande du ministre délégué au Budget, Alain Lambert.